



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 121207

Texte de la question

Mme Huguette Bello appelle l'attention du M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conditions dans lesquelles les épreuves des concours nationaux de recrutement du ministère de l'agriculture se sont déroulées, les 26 et 27 février dernier, dans le département de la Réunion pendant le passage du cyclone Gamède. En effet alors que les alertes orange puis rouge étaient successivement déclenchées par le préfet, les épreuves du concours de recrutement du ministère de l'agriculture, prévues de 16 heures à 21 heures au LEGTA de Saint-Paul, ont été maintenues. En optant pour cette décision, les services du ministère de l'agriculture ont non seulement choisi une solution totalement différente de celle du ministère de l'éducation nationale qui a préféré annuler la tenue des concours relevant de sa compétence pour les reporter à une date ultérieure, mais ils ont aussi remis en cause le principe d'égalité entre les candidats. En maintenant le déroulement des épreuves pendant les alertes orange et rouge qui entraînent respectivement restriction et interdiction des déplacements, les services du ministère de l'agriculture ont placé les quarante-cinq candidats inscrits à ses différents concours face à un dilemme : enfreindre l'arrêté préfectoral pour se présenter, au risque de leur vie, aux épreuves ou ne pas se présenter aux épreuves et donc ne pas concourir. De fait, il semble qu'en raison des difficultés de circulation après le premier passage du cyclone, seuls neuf candidats ont pu se rendre sur le lieu des épreuves qui se sont déroulées le lundi 26 février. Quant aux épreuves programmées au mardi 27 février, elles n'ont réuni que quatre personnes. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre en sorte que les candidats inscrits au centre de la Réunion ne soient pas pénalisés par des choix ignorant à la fois les conditions météorologiques et les décisions du représentant de l'État et que l'égalité entre tous les candidats puisse ainsi être rétablie.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121207

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3051